



## **Emploi : Régisseur municipal salles, spectacles, fêtes et cérémonies H/F**

### Grade :

Adjoint technique  
Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe  
Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe  
Agent de maîtrise

### **Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024**

Date limite de candidature : 30 avril 2024

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (*Art. L332-14 du code général de la fonction publique*). Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire.

Temps de travail : temps complet, 1 607 heures annuelles

Travail 35 heures hebdomadaires annualisées, avec une disponibilité importante en soirées, week-end et mois de juillet, en fonction de la programmation du service.

Descriptif d'emploi : La ville de SAINT-GENEST-LERPT, 6 200 habitants, recrute un(e) régisseur(e) municipal(e). Vous travaillerez au sein de la Direction de la Culture et en lien avec les autres services municipaux et avec les usagers. Votre rôle sera de réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des manifestations ou des événements municipaux mis en place par la Ville, les associations et autres partenaires dans le cadre d'une programmation culturelle pluridisciplinaire associée à un service événementiel très actif.

Sous l'autorité du responsable de la saison culturelle et des animations, l'agent/e aura pour missions :

#### **1- A TITRE PRINCIPAL - REGIE CULTURELLE ET EVENEMENTIELLE**

- Régie générale pour les spectacles et animations :

- Échange avec les compagnies/productions pour organiser leur venue et leur séjour, réservation transports, repas, hébergement.
- Rédaction des feuilles de service
- affichage sur les divers supports de communication de la ville (*colonnes Morris, grandes affiches...*)

- Régie technique pour les spectacles et animations :

- Conduire les études techniques préalables à l'accueil des spectacles et à la mise en place des événements et manifestations avec l'étude des fiches techniques et échange avec les techniciens des compagnies
- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Préparation du matériel, montage et démontage
- Installation de plateaux simples (son et lumière) en intérieur et extérieur
- Accueillir les intervenants techniques et des artistes
- Gérer le rangement, l'entretien et la maintenance du bâtiment, des matériels et équipements
- Relations avec le public

- Suivi du parc matériel municipal :

- Inventaire, entretien, conseils pour remplacement et acquisition
- Mise à disposition de matériel et suivi administratif pour les différentes salles municipales

- Sécurité :

- SSIAP & respect des règles de sécurité dans les bâtiments municipaux
- Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement
- Suivi sécurité lors des feux d'artifices

## **2- A TITRE SUBSIDIAIRE - CHARGE(E) DU PROTOCOLE**

- Régie pour installation et sonorisation de différents évènements municipaux (*vœux, conseils municipaux, cérémonies, réunions, et pour les autres services de la direction de la culture*).

### Profil demandé :

- Expérience fortement souhaitée dans le domaine
- L'habilitation SSIAP est fortement recommandée, ainsi qu'une habilitation électrique
- Permis B (**obligatoire**)
- Connaissance des collectivités souhaitée

### Compétences et savoir-être :

- Sens du travail d'équipe, de l'accueil et du service public
- Polyvalence
- Être garant de la propreté des véhicules, outils, outillage et matériel utilisés.
- Connaissances techniques en sonorisation, vidéo-projection et lumière
- Grande disponibilité (horaires en journée, le soir et les week-ends)

### Rémunération :

Traitement de base selon grille en vigueur, RIFSEEP + CNAS + accès aux formations CNFPT + participation mutuelle santé et prévoyance.

Contact : Service Ressources humaines [grh@villesgl.fr](mailto:grh@villesgl.fr) / 04 77 50 51 97